

DECISION N° 73300253 /MENAET/DRH/SDPAA du 05 MAR 2026

portant **mutation d'Inspecteurs d'Orientation**, à l'issue des travaux de la **commission médico-sociale de la DMOSS 2025**

LE DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES

- Vu la constitution;
- Vu la loi n°2023-892 du 23 novembre 2023, portant Statut Général de la Fonction Publique;
- Vu la loi n°95-696 du 07 septembre 1995, relative à l'enseignement telle que modifiée par la loi n°2015-635 du 17 septembre 2015;
- Vu la loi n°2014-451 du 05 Août 2014, portant orientation de l'organisation générale de l'administration territoriale;
- Vu le décret n°93-607 du 02 juillet 1993, portant modalités communes d'application du Statut Général de la Fonction Publique;
- Vu le décret n°93-609 du 02 juillet 1993, portant modalités particulières d'application du Statut Général de la Fonction Publique;
- Vu le décret n°98-740 du 22 Décembre 1998, fixant les grades minima d'accès à certaines fonctions de l'Etat;
- Vu le décret n°2011-290 du 12 octobre 2011, portant institution du poste de Directeur des Ressources Humaines dans tous les ministères ;
- Vu le décret n°2015-432 du 10 juin 2015, portant classification des grades et emplois dans l'Administration de l'Etat et dans les établissements Publics Nationaux, tel que modifié par les décrets n°2016-1141 du 21 Décembre 2016 et 2020-532 du 24 Juin 2020;
- Vu le décret n°2021-456 du 08 septembre 2021, portant organisation du Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation;
- Vu le décret n°2023-813 du 16 octobre 2023, portant nomination du premier Ministre; Chef du Gouvernement;
- Vu le décret n°2026-07 du 21 janvier 2026, portant nomination du premier Ministre; Chef du Gouvernement;
- Vu le décret n°2026-08 du 23 janvier 2026, portant nomination des Membres du Gouvernement;
- Vu l'arrêté n°0028/MEN/CAB du 28 février 2001, portant attributions, organisation et fonctionnement de la Direction des Ressources Humaines;
- Vu les résultats des travaux de la commission médico-social de la DMOSS 2025;

Considérant les nécessités de service;

DECIDE

Article 1 : Les **Inspecteurs d'Orientation, déclarés malades**, dont les noms suivent **sont mutés** conformément au tableau ci-dessous :

N°	MATRICULE	NOM ET PRENOMS	DRENA D'ORIGINE	POSTE D'ORIGINE	DRENA D'ACCUEIL	POSTE D'ACCUEIL ET QUALITE
1	378447L	BAMBA MAMADOU	BONDOUKOU	COLLEGE MODERNE DE BONDOUKOU	ABIDJAN 1	MUNICIPAL WILLIAMSVILLE en qualité de personnel
2	292596M	BOUA FERNAND	ABOISSO	LYCEE MODERNE DE MAFERE	ABIDJAN 2	CM ANDRE LATRILLE DE PORT BOUET en qualité d'Inspecteur d'Orientation
3	399781H	KONAN GOGRE TOUSSAINT	ABOISSO	LYCEE MODERNE JACQUES BATTEUR	ABOISSO	LM AHIGBE KOFFIKRO en qualité d'Inspecteur d'Orientation
4	399647J	KOUASSI KOUAKOU KAN EPHREM	KORHOGO	COLLEGE MODERNE DE GUIEMBE	TIASSALE	LM BAD N'DOUCI en qualité de personnel administratif
5	287105U	KONE LANCINE	BOUNDIALI	LYCEE KONE IBRAHIM DE BOUNDIALI	BOUAKE 1	LM BELLEVILLE BOUAKE en qualité de personnel administratif
6	430661B	ADJOURMANI KOUASSI	BONDOUKOU	LYCEE MODERNE YEBOUA KOBENAN ASSUEFRY	ABIDJAN 3	LMUN 1 ATTECOUBE en qualité de personnel administratif

7-00253

5 MAR 2020

7	378700E	COULIBALY BAKARY	BOUAKE	COLLEGE MODERNE DE BOUREBO	BOUAKE 1	CM BOUAKE DAR-ES-SALAM en qualité de personnel
8	255157E	DIARRASSOUBA NEE KONE NAGUATIO	SAN-PEDRO	LYCEE MODERNE DE SAN-PEDRO	ABIDJAN 3	LMUN SIMONE EHIVET G YOPDOUGON en qualité de personnel administratif
9	433723Q	BERETE MANDIOU	BOUNDIALI	LYCEE MODERNE DE GBON	BOUAKE 1	LM 2 BOUAKE en qualité de personnel administratif
10	433931H	FADIGA LAMINE	MAN	LYCEE MODERNE GBE GOULEY ALPHONSE DE MAN	YAMOOUSSOUKRO	LMIXTE 2 YAMOOUSSOUKRO en qualité de personnel
11	306127U	KONE NEE DIARRA FATOUMATA	AGBOVILLE	LYCEE MODERNE 3 AGBOVILLE	ABIDJAN 4	LMUN ADJAME WILLIAMSVILLE en qualité de personnel

Article 2 : La présente décision qui prend effet à compter de sa date de signature et qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

AMPLIATIONS

MENAET /CAB |
 DRH/SDPAA |
 DRENAET |
 INTERESSE(E) |
 CHRONO |



QUATTARA Drissa